

5. 'APPROPRIATION' ET CONCEPTION DES SYSTÈMES DE VÉRIFICATION

Cecilia Luttrell

Dans le cadre de cet article l'appropriation est définie comme 'l'appui et la capacité de contrôler' les objectifs, le processus et les résultats d'un système de vérification. L'article fait l'analyse de certaines questions autour du thème de l'appropriation des systèmes de vérification, et les stratégies qui facilitent le développement de l'appropriation. Les questions clés comprennent :

1. *La relation entre les objectifs du système de vérification et les niveaux d'appropriations.*
Est-ce que les systèmes de vérification, qui sont conçus pour aborder les priorités nationales et compléter la structure des institutions nationales, ont un niveau d'appropriation plus élevé que ceux basés sur les conditions établies par les bailleurs ou l'accès aux marchés internationaux ?
2. *Comment générer une appropriation large à l'échelle de l'état.*
Est-ce que l'appropriation du gouvernement s'augmente par l'engagement d'un grand nombre d'agences publiques et les niveaux décentralisés, plutôt que le niveau national du ministère des forêts ? La participation et l'appui vertical et horizontal des autres agences peuvent contrer l'opposition à l'introduction des systèmes de vérification.
3. *La relation entre l'appropriation du gouvernement et l'appropriation publique.*
L'augmentation de la participation et la prise en compte de plusieurs points de vue peuvent augmenter l'appropriation publique. Cependant, la considération de plusieurs points de vue n'augmente pas nécessairement l'appropriation 'publique', mais cela peut donner simplement la parole à un certain nombre de groupes d'intérêt.
4. *L'importance des institutions robustes pour encourager la participation et l'appropriation.*
Le renforcement de la responsabilité et des mécanismes de transparence, augmentent l'appropriation publique et la participation dans la conception et la mise en œuvre du système de vérification. Il est nécessaire d'établir des garde-fous pour garantir la protection contre la rétribution afin de susciter une participation individuelle et publique aux mécanismes de suivi.
5. *L'appropriation comme processus en évolution.*
Y a-t-il différents degrés d'appropriation et peut-elle être développée de façon séquentielle, et de circonscription en circonscription ? Est-ce qu'une appropriation large du processus est également nécessaire pendant la phase d'élaboration du système de vérification comme pendant les étapes d'exécution et de supervision ? Est-ce que les tentatives pour susciter l'intérêt de toutes les parties prenantes peuvent bloquer la mise en œuvre du processus ?
6. *Appropriation et intérêt.*
Est-ce qu'une appropriation réelle peut être réalisée alors que les impacts du système de vérification ne sont pas considérés comme avantageux ? Est-ce que les niveaux d'appropriations peuvent être augmentés ou réduites par les résultats et les impacts ?

